

formation continue

Vous êtes en recherche d'emploi



Vous souhaitez

- Vous perfectionner ou vous qualifier dans un domaine précis
- Vous reconvertir professionnellement
- Préparer un diplôme
- Reprendre des études

Vous avez besoin de conseils pour une meilleure orientation, de renseignements sur les métiers, d'informations sur vos droits.

Nous vous accompagnons tout au long de votre démarche. Nous vous conseillons pour obtenir une allocation, une rémunération ou un financement de votre formation.

Toutes les formations offertes par Nancy-Université Formation Continue ont pour but d'aider des demandeurs d'emploi à se perfectionner dans leur domaine professionnel ou à acquérir des compétences permettant une reconversion dans une autre activité.

Les domaines de formation proposés sont nombreux, les modalités sont diversifiées. La richesse de l'offre de formation permet de partir du profil exact de la personne : la formation prend alors un caractère fortement individualisé et permet de s'appuyer sur les acquis de chacun.



Vous avez droit à des formations gratuites et rémunérées.

Vous êtes inscrit au Pôle Emploi et vous êtes domicilié en Lorraine, **profitez de notre offre de formation.**

► 50 stages courts pour apprendre ou vous perfectionner

en langues, gestion, bureautique, PAO, préparation aux concours, ... grâce à l'APP du supérieur (si vous avez un niveau Bac + 1 minimum)

► Choisissez la formule à distance par internet

200 modules courts dans tous les domaines, notamment en sciences et techniques

► Obtenez un diplôme ou une qualification

Vous avez accès à l'ensemble des diplômes de Nancy-Université et notamment aux DUT, licences et masters professionnels.

Quels sont vos droits ?

► Vous choisissez une formation courte, de type APP ou à distance :

- La formation est gratuite, prise en charge par la Région Lorraine.
- Votre statut de demandeur d'emploi ne change pas : vous êtes toujours en recherche d'emploi. Donc priorité à l'emploi.
- Vos allocations chômage sont maintenues.
- Le fait de suivre ces formations n'entraîne pas de rémunération spécifique.

► Vous voulez suivre une formation longue : un diplôme ou une formation qualifiante

- La formation ne vous coûte rien (les frais sont pris en charge par la Région Lorraine).
- Vous payez seulement les droits d'inscription à l'université
- Vous êtes considéré comme stagiaire de la formation professionnelle, et non plus comme demandeur d'emploi. Donc vous êtes dispensé de recherche d'emploi pendant la durée de la formation.
- Si vous bénéficiez de l'Aide au Retour à l'Emploi, vous toucherez l'équivalent de votre allocation chômage (AREF).
- Si la durée de la formation dépasse la durée de vos droits à l'ARE, vous toucherez l'allocation de fin de formation.
- Si vous n'avez pas droit à l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, vous pouvez bénéficier d'une rémunération à condition que le stage soit agréé. Si le stage n'est pas agréé, vous pouvez demander un financement individuel. Dans tous les cas, les frais liés à la formation (frais de transport, d'hébergement, de garde d'enfants) sont pris en charge.

Vous étiez titulaire d'un CDD ? Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une prise en charge avec une rémunération correspondant à 100% de votre ancien salaire.

Venez nous rencontrer, nous trouverons la solution la plus adaptée.

Nancy-Université Formation Continue
32 rue de Saurupt - BP 60289 - 54005 NANCY CEDEX
Téléphone : +33(0)3 83 68 28 00 - Fax : +33(0)3 83 68 28 01
www.fc.nancy-universite.fr



Nancy-Université
Formation continue